

Compte-rendu de l'ouvrage de Gerhard Krauss et
Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), "Tiers-lieux. Travailler
et entreprendre sur les territoires : espaces de
coworking, fablabs, hacklabs ...",

Matthieu Demory

► **To cite this version:**

Matthieu Demory. Compte-rendu de l'ouvrage de Gerhard Krauss et Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), "Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs ...",. 2020. halshs-02885167

HAL Id: halshs-02885167

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02885167>

Submitted on 30 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compte-rendu, "Kraus Gerhard, Tremblay Diane-Gabrielle (dir.), Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs ..."

Matthieu Demory

Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence, France



Laboratoire méditerranéen de sociologie
UMR 7305 - Aix Marseille Université - CNRS
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme
5 rue du Château de l'Horloge, BP 647
13094 Aix-en-Provence
<http://lames.cnrs.fr>

Gerhard Krauss, Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), *Tiers-Lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs...*

Matthieu Demory

Doctorant, Aix-Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence, France.

18/06/2020

Un tiers-lieu se définit, selon le sociologue Antoine Burret, comme un espace physique, où cohabitent diverses structures de services (espace de *coworking*¹, espace public numérique, *fablab*², *hackerspaces*³, association socio-culturelle, médiathèque, etc.), animé par un projet politique mobilisant le collectif, la coopération et l'horizontalité⁴. Gerhard Krauss et Diane-Gabrielle Tremblay, adoptant une définition plus large, l'examinent tel un espace de partage, d'apprentissage et de collaboration, « susceptible de faire émerger une communauté » (p. 9). Loin des bars, des cafés et des salons de coiffure, où « l'étranger se sent chez lui »⁵, décrits dès 1989 par le fondateur de la notion, Ray Oldenburg, les tiers-lieux et leurs acceptions sont aujourd'hui nombreux, divers et en évolution permanente⁶. Les auteur·trices de l'ouvrage s'y intéressent dans le cadre des mutations contemporaines du monde du travail, en étudiant de manière privilégiée les espaces de *coworking* en zones périurbaines et dans une moindre mesure les *fablab* et les *hackerspaces*. L'intérêt de cet ouvrage réside dans l'objectif de dissipation des nombreuses prénotions qui accompagnent l'idée de tiers-lieu, en vue

¹ Espaces de travail partagé entre plusieurs individus, plusieurs entreprises, où réside une relative collaboration entre les parties.

² Lieux de création et de fabrication assistées par ordinateurs et ouverts au public.

³ Lieux de rencontre et de collaboration autour de la bidouille, du détournement et du *hacking*.

⁴ Burret Antoine, *Étude de la reconfiguration en tiers-lieu : la repolitisation par le service*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Lyon 2, 2017.

⁵ Oldenburg Ray, *The Great Good Places: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bar, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, Da Capo Press, 1999.

⁶ Liefoghe Christine, « Le tiers-lieu, objet transitionnel pour un monde en transformation », *L'Observatoire*, n° 52, 2018, p. 9-11.

d'apporter un éclairage plus fin du phénomène. Dans l'introduction, Gerhard Krauss et Diane-Gabrielle Tremblay soulignent d'emblée « le paradoxe d'un lieu appelé à la fois à créer du réseau et cependant en proie parfois au renfermement, à l'isolement et à l'autocentrisme » (p. 15). L'ouvrage entend donc questionner les valeurs utopiques circonvolant autour de la notion de tiers-lieu⁷, au prisme d'une documentation empirique précise.

Le projet scientifique à l'origine de l'ouvrage se veut pluridisciplinaire et international. Les contributions forment un dialogue entre les sciences de gestion, la géographie, l'urbanisme et la sociologie. L'équipe franco-canadienne rassemble dix chercheur·es ayant investi des terrains européens (Allemagne, Belgique, France) et nord-américains (Canada, États-Unis). Ce croisement de regards par les territoires et par les disciplines apparaît alors riche et heuristique pour produire des connaissances sur la mouvance des tiers-lieux. Du point de vue méthodologique, les contributeur·trices semblent privilégier les études de cas, mobilisant essentiellement des entretiens et des documents ethnographiques. L'ouvrage se divise en trois parties thématiques que nous allons brièvement résumer ici avant de développer quelques éléments de discussion. Pour une lecture différente du contenu des productions, il peut être intéressant de se référer au compte rendu proposé par Nadine Richez-Battesti⁸.

La première partie de l'ouvrage s'attache, au fil de deux contributions, à explorer les relations entre les fondateurs, les utilisateurs de tiers-lieux et les particularités géographiques, historiques, organisationnelles de ces espaces. Gerhard Krauss, dans le premier chapitre, se focalise sur les liens entre la trajectoire sociale des fondateurs d'espaces de *coworking* et les emplacements géographiques de cette forme de tiers-lieux. À l'appui de deux études cas en Allemagne, l'analyse aboutit sur l'idée intéressante de la constitution, dans ces espaces, de communautés hétérogènes sur le plan professionnel, « privilégiant l'entre-soi » (p. 31) et dont les membres ne coopèrent finalement que très rarement. Ainsi, Clement Marinos et Guy Baudelle, dans le second chapitre de cette partie, signalent le rôle central de l'animateur·trice

⁷ Liefooghe Christine, « Les tiers-lieux à l'ère du numérique : diffusion spatiale d'une utopie socio-économique », *Géographie, économie, société*, n° 20, 2018, p. 33-61.

⁸ Richez-Battesti Nadine, « *Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs ...*, Gerhard Krauss, Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), 2019, 212 pages, Presses universitaires de Rennes et Presses universitaires du Québec », *RECMA*, (n°356), 2020, p. 127-129.

d'un tiers-lieu dans la génération et la gestion des potentielles collaborations entre utilisateur·trices.

La deuxième partie se focalise sur les rapports entre tiers-lieux et politiques publiques. Dans sa contribution Christine Liefoghe interroge la manière dont les pouvoirs publics s'emparent de la question des tiers-lieux. A partir de l'imaginaire collectif auquel renvoie ce mot-valise, l'auteurice propose d'analyser le terme comme objet-frontière entre trois mondes ; celui des pionniers dans la création de tiers-lieux, souvent animés par la culture du logiciel libre, celui de l'entreprise, capitaliste ou de l'économie sociale et solidaire, et celui des politiques publiques. Dans ce sens, Clément Marinos, puis Anne-Laure Le Nadant et Clément Marinos, soulignent la diversité des acteurs impliqués dans le développement, par les pouvoirs publics, des tiers-lieux, impliquant ainsi des cultures et des temporalités souvent « divergentes » (p. 70) et donc contraignantes.

La troisième et dernière partie de l'ouvrage examine le collectif, la collaboration et la solidarité tels qu'ils représentent une nouvelle manière d'appréhender le travail. Dans les tiers-lieux la hiérarchie, l'ordre descendant et le cloisonnement laissent place à l'horizontalité, la mise en réseau et au partage. Les analyses débutent par une réflexion sur le tiers-lieu comme accueillant des communautés de pratiques (Scaillerez, Tremblay) et se poursuivent sur les facteurs favorisant la collaboration dans ces espaces (Dossou-Yovo, Scaillerez, Tremblay). Vient ensuite la contribution de Flavie Ferchaud, se focalisant sur la centralité du collectif dans les tiers-lieux. A partir de son travail de thèse en France et en Belgique, l'auteurice met en exergue la dimension holocratique de leur gouvernance, « faire ensemble » est « plus qu'une évidence », il s'agit d'un « enjeu » (p. 183). Elle rappelle néanmoins que ce mode de gestion collective, relatif et non nécessaire, s'opère dans un entre-soi où les profils des utilisateurs·trice demeurent fortement homogènes.

Notre première réserve concerne la définition même du tiers-lieu, les contributions traitent sans distinction d'espaces de *coworking*, d'espaces collaboratifs de travail, de *fablab*, *hackerspaces*⁹... Alors qu'un tiers-lieu ne désigne pas nécessairement un espace de *coworking*

⁹ Il est nécessaire de souligner que le mot « *hacklab* » n'est utilisé que dans le titre de l'ouvrage, les contributeur/trices privilégiant le terme de « *hackerspace* ».

et inversement, l'impression d'imprécision qui en découle n'est pas exclusive à cet ouvrage. Christine Liefooghe le souligne très bien dans son chapitre, en définissant la notion de tiers-lieu comme mot-valise et objet-frontière. Il en va de même pour Antoine Burret qui, dans sa thèse, met en évidence le « positionnement conceptuel incertain » et les contours considérablement « vagues » du terme¹⁰. Les auteur·trices concluent notamment sur le fait que l'existence d'un tiers-lieu n'induit pas systématiquement des pratiques collectives de partage et de collaboration (p. 203). Cependant, si ce sont « le processus de co-construction et la dynamique de partage qui donnent sa valeur aux tiers-lieux »¹¹, pourquoi considérer les espaces, qui ne rentrent pas dans cette acception largement partagée, comme étant des tiers-lieux.

Le deuxième élément de discussion relève de la substance pluridisciplinaire du projet scientifique. Effectivement, l'équipe présente des membres issus de divers disciplines, et chacun·e des auteur·trices cite largement les autres contributions ; néanmoins, le dialogue semble tout à fait relatif, les contributions ne faisant quasiment pas appel aux résultats des chapitres voisins. Même s'il est aisé de reconnaître les chapitres à coloration sociologique, géographique, urbanistique ou de sciences de gestion, l'ensemble laisse une impression de cloisonnement disciplinaire tant les interactions se font rares. Toutefois, en dépit de ces deux réserves, l'ouvrage reste très intéressant et riche en connaissances scientifiques, et se révèle une contribution supplémentaire, originale et inédite à la mosaïque des recherches en sciences sociales sur les tiers-lieux.

¹⁰ Burret Antoine, *Étude de la reconfiguration en tiers-lieu : la repolitisation par le service*, *ibid.*, p. 7.

¹¹ Burret Antoine, *Tiers-lieux et plus si affinités*, Fyp éditions, 2015, 192 p., p. 14